

Déclaration du nombre d'élèves par groupe

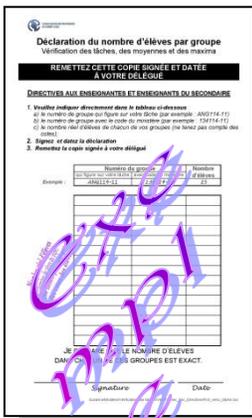
Vérification des tâches, des moyennes et des maxima

Vous recevez aujourd'hui 2 copies de votre tâche;

La première copie est votre tâche au 15 octobre 2021 transmise à l'APL par la commission scolaire.

- * Vérifiez si celle-ci correspond à celle que vous effectuez.
- * **Si votre nom est surligné en ROSE**, c'est parce que nous avons demandé une correction de votre tâche. Vous devriez recevoir une tâche modifiée (consultez votre délégué pour connaître la modification demandée).

Sur la deuxième copie (COPIE À SIGNER ET À REMETTRE AU DÉLÉGUÉ) vous trouverez au verso le formulaire suivant :



Le formulaire est intitulé "Déclaration du nombre d'élèves par groupe" et "Vérification des tâches, des moyennes et des maxima". Il contient des instructions et un tableau à remplir. Les instructions indiquent de remplir le tableau directement au verso de la tâche. Le tableau a des colonnes pour le numéro de groupe, le code du ministère et le nombre d'élèves. Il y a des annotations manuscrites en rose sur le formulaire.

- 1. Veuillez indiquer directement dans le tableau au verso de la tâche :**
 - a) le numéro de groupe qui apparaît sur votre tâche (*par exemple : ANG114-11*)
 - b) le numéro de groupe avec le code du ministère (*par exemple : 134114-11*)
 - c) le nombre **réel** d'élèves de chacun de vos groupes (*ne tenez pas compte des cotes*).
- 2. Signez et datez la déclaration.**
- 3. Remettez cette copie à votre délégué.**

Nous procéderons à la vérification des moyennes et maxima.

IMPORTANT

**Il est important
que chacune et chacun
complète son tableau.**